

Réf: Dossier 329513

Avis de constitution

SOCIETE « SOCIETE DE COMMERCE ET D'AGRO-ALIMENTAIRE » en abrégé « SOCOMAG »

Siège ABIDJAN TREICVILLE BIAFRA NON LOIN DE  
LA PHARMACIE BIAFRA, Lot 47, Ilot 1940

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 29/07/2024 , et enregistrés au CEPICI le 01/08/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE DE COMMERCE ET D'AGRO-ALIMENTAIRE » en abrégé « SOCOMAG »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :  
COMMERCE GENERAL  
IMPORT -EXPORT  
NEGOCE  
AGRO-ALIMENTAIRE

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN TREICVILLE BIAFRA NON LOIN DE  
LA PHARMACIE BIAFRA, Lot 47, Ilot 1940

Dirigeant(s) M ALLANGBA EUDES ARMEL ROLAND  
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-08178 du 14/08/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°49052/GTCA/RC/2024 du 14/08/2024

